MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE PÉKIN

Semaine du 31 juillet 2023

Chine continentale

Relation bilatérale (ici)

Relation France-Chine : *déplacement en Chine de Bruno Le Maire à l'occasion du 9ème dialogue économique et financier de haut niveau franco-chinois*

Conjoncture (ici)

Politique : *le Politburo tient sa réunion de juillet, dédiée au développement économique, soulignant la nécessité de stimuler la demande domestique*
PMI : *en juillet, l'indice PMI manufacturier officiel et celui compilé par Caixin enregistrent un niveau similaire, à 49,2 et 49,3 respectivement, tous les deux en zone de contraction*
Politique : *des mesures annoncées pour soutenir l'économie privée*

Banque et finance (ici)

Banque centrale : *nomination de PAN Gongsheng comme gouverneur de la PBoC*
Marchés boursiers : *les indices enregistrent une hausse modérée sur les deux dernières semaines*

Echanges et politique commerciale (ici)

ALE : *conclusion de l'accord de libre-échange entre la Chine et le Nicaragua*
Relations Chine-US *: le Sénat américain cible certains investissements bilatéraux*
Relations Chine-US *: le gouvernement américain ajoute à sa liste noire deux sociétés chinoises alléguées de « travail forcé »*

Industrie et numérique (ici)

Economie numérique : *la CAC souhaite limiter le temps d'utilisation et les contenus disponibles pour les mineurs*
Economie numérique : *la CAC propose la mise en place d'audits annuels de cybersécurité pour les fournisseurs de services numériques*
Drones : *la Chine impose des contrôles d'exportations sur certaines catégories de drones et technologies associées*

Développement durable, énergie et transports (ici)

Climat : *des inondations intenses font au moins 20 morts dans le nord de la Chine*
Climat : *résultats décevants au G20, qui ne parvient pas à agréer un texte mentionnant la réduction des combustibles fossiles*

Environnement : *l'AIFM repousse à 2025 l'adoption de régulations permettant d'encadrer les activités minières dans les fonds marins*
Energie fossile : *les approbations de nouvelles centrales à charbon toujours en accélération ; l'extraction et les stocks de charbon au plus haut*

Actualités régionales (ici)
Shanghai : *plan de soutien au commerce électronique transfrontalier*

Hong Kong et Macao (ici)

Hong Kong
Consommation : *les ventes au détail à Hong Kong ont enregistré une hausse de 19,6 % pour atteindre 33,1 Mds HKD en juin*
Croissance économique : *la reprise économique de Hong Kong a perdu de son élan au deuxième trimestre*
Aviation : *Cathay Pacific se rapproche d'un accord de location pour 18 Airbus A321neo*
APEC : *John LEE, Chef de l'Exécutif hongkongais, demeure persona non grata à l'APEC (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique).*

Macao
Secteur du jeu : *les revenus des casinos ont augmenté de 4 083 % en juillet 2023 (g.a)*

Taïwan (ici)

Accords bilatéraux : *des avancées avec les USA et le Royaume-Uni*
Semi-conducteurs : *TSMC pourrait bénéficier du programme allemand de subventions*
Energie : *incident technique sur le Terminal méthanier de Taichung*

Mongolie (ici)

Visite : *visite du premier-ministre Mongol aux Etats-Unis*
Swap : *Renouvellement de l'accord de swap de devises entre la Banque de Mongolie et la Banque populaire de Chine*

Chine continentale

Relation bilatérale

Relation France-Chine : déplacement en Chine de Bruno Le Maire à l'occasion du 9ème dialogue économique et financier de haut niveau franco-chinois

Du 29 au 31 juillet, le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique Bruno Le Maire s'est rendu en Chine. Ce déplacement s'est déroulé à l'invitation du vice-Premier ministre chinois HE Lifeng, co-présidant avec le ministre de la 9ème édition du dialogue économique et financier de haut niveau franco-chinois, qui a réuni plus d'une dizaine de ministères et institutions de part et d'autre.

Ce dialogue bilatéral annuel offre un cadre de discussion important pour évoquer tous les aspects des relations économiques franco-chinoises, notamment dans les domaines de l'aéronautique, de l'agriculture, des cosmétiques ou de la finance. Le dialogue a ainsi été l'occasion d'aborder avec la partie chinoise les questions d'accès au marché, pour œuvrer en faveur d'une concurrence plus équitable dans l'objectif d'un rééquilibrage de nos échanges commerciaux. Les conclusions de ce dialogue et les avancées obtenues sont présentées dans une déclaration conjointe.

En marge de ce dialogue, le ministre Bruno Le Maire a eu l'occasion de s'entretenir avec la presse internationale pour préciser les objectifs français pour la relation économique bilatérale. En particulier, le ministre a indiqué à la presse internationale l'opposition de la France à l'idée d'un « découplage » des économies européenne et américaine avec la Chine, tout en actant la nécessité d'un derisking pour les secteurs sensibles où il existe des risques de dépendance envers un seul fournisseur ou un seul client. ». Le concept de *de-risking* « ne signifie par conséquent pas que la Chine constitue un risque », a précisé le ministre. Au sujet des échanges commerciaux, le ministre a insisté sur « la nécessité d'améliorer l'accès au marché chinois », cet enjeu ayant été « au cœur des discussions » durant le dialogue. Les autorités françaises veulent « renforcer la relation économique entre l'Europe et la Chine, et entre la France et la Chine ». Enfin, le ministre a insisté sur le thème de la décarbonation comme axe de coopération prioritaire entre la France et la Chine, y compris à travers des investissements chinois en France dans ce secteur.

Conjoncture

Politique : le Politburo tient sa réunion de juillet, dédiée au développement économique, soulignant la nécessité de stimuler la demande domestique.

Le Politburo a tenu une réunion le 24 juillet pour étudier la situation de l'économie et évaluer les politiques économiques. D'après le compte-rendu publié par Xinhua, l'économie nationale continue à croître et « jette les bases solides pour la réalisation des objectifs annuels de développement économique et social ». En même temps, la réunion reconnaît les défis qui se présentent dans la reprise, avec une demande domestique faible entraînant

beaucoup de difficultés pour les entreprises. La Politburo a notamment souligné qu'il faudra au deuxième semestre « rétablir la confiance et la demande domestiques ».

Le Politburo a demandé de bien identifier les axes potentiels de croissance économique. La mise en œuvre d'une politique budgétaire volontariste et une politique monétaire prudente sera poursuivie, en soutenant les innovations techniques, l'économie réelle et les PMEs, surtout par les déductions fiscales et l'utilisation des outils structurels de la PBoC.

Le Politburo a aussi souligné l'importance de stimuler la demande domestique, et tout d'abord accroître le revenu des ménages. Des secteurs spécifiques sont ciblés y compris l'automobile, les produits électroniques, les produits ménagers, le sport & le loisir, le voyage culturel.

La réunion a listé des industries émergentes, modernes et stratégiques pour soutenir le développement économique, y compris l'industrie numérique, la manufacture avancée, les services, et l'intelligence artificielle.

S'agissant du secteur immobilier, il est « primordial de désamorcer les risques ». L'accent sera mis sur l'absorption des dettes locales, en renforçant la régulation financière.

PMI : en juillet, l'indice PMI manufacturier officiel et celui compilé par Caixin enregistrent un niveau similaire, à 49,2 et 49,3 respectivement, tous les deux en zone de contraction.

L'indice PMI manufacturier officiel publié par le NBS augmente à 49,3, après 49,0 en juin, et reste en zone de contraction pour le quatrième mois consécutif. Dans le détail, les sous-indices de la production et de l'emploi restent au niveau similaire à celui de juin, baissant très légèrement de 0.1 point tous les deux, à 50,2 et 48,1 respectivement. Celui des nouvelles commandes augmente à 49,5, contre 48,6 en juin. Le sous-indice de la livraison augmente de 0,1 point par rapport à juin, à 50,5. Les indices par la taille d'entreprise ont peu évolué. L'indice des grandes entreprises reste à 50,3, tandis que celui des moyennes entreprise augmente de 0,1 point, à 49,0, et celui des petites entreprises augmente d'un point, à 47,4. Le NBS ne publie pas le détail de la composition de l'échantillon en termes de taille d'entreprises.

L'indice PMI non manufacturier reste en zone d'expansion, mais continue à diminuer, à 51,5 (contre 53,2 en juin). L'indice du secteur de service diminue à 51,5 (contre 52,8 en juin), et celui du secteur de la construction diminue aussi, à 51,2 (contre 55,7 en juin). S'agissant des sous-indices, celui des nouvelles commandes diminue de 1,4 point, à 48,1, et celui de l'emploi diminue encore, à 46,6 (contre 46,8 en juin), au plus bas depuis février dernier.

Le PMI manufacturier Caixin s'élève à 49,2, contre 50,5 en juin. Il retombe dans la zone de contraction après deux mois, montrant que les perspectives du secteur manufacturier continuent à faiblir. La baisse est principalement affectée par une demande très faible, les sous-indices des nouvelles commandes et de la production enregistrant leur plus bas niveau depuis le début de l'année. Également pour le sous-indice des nouvelles commandes de l'exportation, qui s'enregistre le plus bas depuis octobre dernier, montrant une demande extérieure autant faible. Le niveau des sous-indices n'est pas détaillé par Caixin.

L'indice PMI Caixin pour le secteur des services est de 54,1 en juillet (contre 53,9 en juin). L'indice reste en zone d'expansion pour sept mois consécutifs. S'agissant des sous-indices, le sous-indice des nouvelles commandes continue à augmenter en zone d'expansion, tandis que celui des nouvelles commandes à l'exportation continue

à baisser, au plus bas depuis sept mois, mais toujours en zone d'expansion. Le sous-indice de l'emploi reste en zone d'expansion pour le sixième mois consécutif, auplus haut depuis mars.

N.B. Pour mémoire, le PMI manufacturier de Caixin, compilé par la société d'analyse de données IHS Markit Ltd., compte un échantillon plus petit (500 entreprises) que le PMI officiel publié par le NBS (3000 entreprises), et inclut plus de petites et moyennes entreprises, plutôt privées, avec une plus grande part d'entreprises exportatrices situées dans les régions côtières. Il arrive donc régulièrement que les deux indices divergent.

Politique : des mesures annoncées pour soutenir l'économie privée.

A la suite de la politique générale annoncé par le gouvernement central, la *National Development and Reform Commission (NDRC)* a publié le 1 août, conjointement avec des autres autorités, un ensemble de mesures. Les mesures sont catégorisées en cinq parties, et chaque mesure relève clairement de la responsabilité d'une ou plusieurs autorités désignées.

La première partie concerne l'accès équitable au marché, avec les mesures suivantes :

1. Etablir une liste de projets potentiels par province ou région, encourager les investisseurs privés à participer à ces projets.
2. Développer les « real estate investment trusts » (REITS) dans le domaine des infrastructures
3. Impliquer les entreprises privées dans les innovations technologiques, surtout dans les domaines du logiciel industriel, computation cloud, intelligence artificielle, internet industriel, médecine génétique et cellulaire, et stockage d'énergies nouvelles.
4. Améliorer la capacité de production des entreprises privées dans les maillons clés de la chaîne industrielle et d'approvisionnement.
5. Pousser le « développement sain » de l'économie de plateforme.
6. Faciliter la procédure d'approbation et de protection de propriété intellectuelle.
7. Avancer la certification du système de gestion des entreprises privées, et les encourager à prendre les initiatives pour formuler les normes industrielles
8. Maintenir la politique d'augmenter le quota réservé aux PMEs des achats gouvernementaux à 40%, jusqu'à la fin de l'année 2023.
9. Régulariser la procédure des appels d'offres
10. Réviser la liste noire dans l'accès au marché, et promouvoir l'accès équitable aux domaines et industriels en dehors de la liste.

La deuxième partie est consacrée au « soutien administratif », avec des mesures telles que :

11. Ajouter un créneau en juillet pour la déclaration des impôts de société, qui autorise les entreprises qualifiées à déduire des frais de R&D
12. Assurer que les remboursements de la taxe à l'exportation sont traités en 6 jours ouvrables.
13. Accroître le soutien à la finance inclusive, et prolonger les outils de finance inclusive jusqu'à la fin de 2024
14. Améliorer l'accès au crédit des entreprises privées dans les émissions d'obligation par la collaboration avec les entreprises d'état
15. Mieux s'adapter aux demandes d'utilisation de la terre par les entreprises privées

16. Développer l'accès aux réseaux d'électricité, de l'eau et de gaz dans certaines zones
17. Donner aux entreprises privées le droit d'approuver les titres professionnels.

La troisième partie concerne la protection juridique :

18. Abroger les réglementations et les décrets qui violent la protection juridique des entités économiques.
19. Améliorer la transparence des pénalités administratives, et clarifier les circonstances d'exemptions de sanction dans les domaines de gestion urbaine, de protection écologique, et de surveillance du marché.

La quatrième partie concerne l'amélioration du service envers les entreprises :

20. Renforcer la relation entre l'économie et l'administration, et encourager les provinces ou régions à mieux servir les entreprises privées.
21. Etablir une liste d'autorisation des services intermédiaires sur les affaires administratives
22. Redoubler d'efforts pour apurer les dettes dues aux entreprises privées, surtout par les entités administratives et les sociétés d'état.
23. Simplifier la procédure de liquidation des entreprises.
24. Intégrer pleinement les conseils des entrepreneurs dans la formulation et la révision des politiques concernant les entreprises.

La cinquième partie concerne l'environnement général :

25. Rationaliser les canaux de réclamations pour les entreprises.
26. Lutter contre les rumeurs sur internet visant des entreprises privées ou des entrepreneurs
27. Demander aux provinces ou régions de faire un bilan annuel sur le soutien au secteur privé qui sera archivé par le gouvernement central.
28. Récompenser les provinces ou régions, les communautés, ou les individuels qui font une contribution remarquable dans le soutien au secteur privé.

Retour au sommaire (ici)

Banque et finance

Banque centrale : nomination de PAN Gongsheng comme gouverneur de la PBoC

Mardi 25 juillet, le comité permanent de l'Assemblée populaire nationale a nommé PAN Gongsheng gouverneur de la banque centrale chinoise. PAN Gongsheng prend ainsi la suite de YI Gang, qui était en poste depuis 2018.

Depuis 2012, PAN Gongsheng était vice-gouverneur de la PBoC et, depuis 2016, directeur général de la *State Administration of Foreign Exchange* (SAFE). Le 1er juillet dernier, il avait été nommé secrétaire du comité du parti communiste de la banque centrale (voir les brèves du SER de Pékin de la semaine du 3 juillet 2023). Depuis, le titre de gouverneur de la PBoC n'était plus attribué à YI Gang.

Marché boursier : les indices enregistrent une hausse modérée sur les deux dernières semaines

Durant les deux dernières semaines, les indices des marchés boursiers en Chine continentale ont enregistré une hausse générale, notamment la semaine dernière pour l'indice CSI 300 (+4,5 %) et l'indice principal de la bourse de Shanghai (+3,4 %). La semaine dernière avait notamment été marquée par la réunion de juillet du Politburo, dédiée à l'économie. A cette occasion, les autorités ont à nouveau souligné la nécessité de stimuler l'activité économique (*cf. supra*).

S'agissant du *stock connect*, les marchés chinois ont enregistré des entrées nettes de capitaux d'un montant de 34,5 Mds RMB la semaine dernière, et cette semaine, des entrées nettes de 9,7 Mds RMB.

	CSI 300	SSE	SZSE	ChiNext	STAR Market 50	BSE 50
Entre le 31 juillet et le 4 août	0,7%	0,4%	1,2%	2,0%	1,4%	0,8%
Entre le 24 et 28 juillet	4,5%	3,4%	2,7%	2,6%	0,7%	0,1%
Depuis le 1er juillet	4,6%	2,7%	1,9%	2,2%	-2,9%	-4,3%
Depuis le 1er janvier	3,8%	6,4%	2,0%	-3,6%	1,7%	-9,3%

Retour au sommaire (ici)

Echanges et politique commerciale

ALE : conclusion de l'accord de libre-échange entre la Chine et le Nicaragua

Le 25 juillet 2023, les gouvernements chinois et nicaraguayen ont conjointement annoncé la conclusion de l'accord de libre-échange (ALE) entre la Chine et le Nicaragua, selon un communiqué du ministère chinois du Commerce (MOFCOM). Les deux parties ont convenu d'intensifier les préparatifs techniques, notamment les procédures de ratification nationale, et de mettre en œuvre l'ALE dans les meilleurs délais.

En 2022, la Chine a importé 35 MUSD de biens en provenance du Nicaragua ; et a y exporté 719 MUSD de biens (chiffres des douanes chinoises).

En Amérique latine, la Chine a déjà conclu des ALE avec l'Equateur, le Pérou, le Costa Rica et le Chili. Pour rappel, le 1er mai 2023, un accord provisoire de libéralisation commerciale (*early harvest agreement*) entre la Chine et le Nicaragua est entré en vigueur.

Relations Chine-US : le Sénat américain cible certains investissements bilatéraux

Le 25 juillet 2023, le Sénat américain a adopté, par une forte majorité de 91 voix contre 6, un avenant à son projet de loi annuelle d'autorisation de défense nationale (National Defense Authorization Act, NDAA). La mesure obligerait les sociétés américaines à informer le gouvernement fédéral de certains investissements en Chine et dans « les autres pays préoccupants ». Elle concerne les investissements dans les secteurs de haute technologie comme les semiconducteurs, l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, l'hypersonique, et les techniques de communication par satellite ; même si ces investissements ne feraient pas l'objet d'une éventuelle interdiction.

La porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a déclaré que la Chine s'opposait fermement à cette mesure américaine, en l'accusant d'avoir violé le principe de l'économie de marché et perturbé les chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales.

Le Sénat a également voté à 91 voix contre 7 une mesure visant à empêcher les personnes physiques et morales de Chine, de Russie, d'Iran ou de Corée du Nord d'acheter des sociétés agricoles américaines ou des terres agricoles au-delà de 320 acres ou de 5 MUSD.

Relations Chine-US : le gouvernement américain ajoute à sa liste noire deux sociétés chinoises alléguées de « travail forcé »

Le 1er août 2023, le département de la Sécurité intérieure des Etats-Unis a annoncé l'ajout de deux sociétés chinoises dans la liste des entités interdites en vertu du Uyghur Forced Labor Prevention Act (UFLPA). 24 entités se trouvent désormais sur la liste des entités de l'UFLPA.

La législation UFLPA, signée par le président Biden en décembre 2021, interdit l'importation à destination des Etats-Unis de biens produits au Xinjiang ou fabriqués par des entités figurant sur la liste des entités de l'UFLPA, à l'exception de « preuves claires et convaincantes » déterminées par le commissaire des douanes et de la protection des frontières des Etats-Unis, que les biens n'ont pas été produits dans le cadre du travail forcé.

Le ministère chinois des Affaires étrangères a condamné cette mesure américaine, tout en insistant sur le fait que l'allégation de « travail forcé » au Xinjiang « n'est rien d'autre qu'un énorme mensonge propagé par des entités antichinoises pour salir la Chine » ; et que la Chine prendra des mesures fermes pour sauvegarder les droits et intérêts légitimes des sociétés chinoises.

Retour au sommaire (ici)

Industrie et numérique

Economie numérique : la CAC souhaite limiter le temps d'utilisation et les contenus disponibles pour les mineurs

L'administration chinoise du cyberespace (CAC) a présenté mercredi un projet de régulation visant à limiter le temps d'utilisation d'outils numériques pour les mineurs. Ces mesures sont ouvertes aux commentaires jusqu'au 2 septembre. Les règles visent spécifiquement les « appareils mobiles intelligents » (移动智能终端) et ne précisent pas si ces restrictions s'appliqueront sans distinction aux *smartphones* ou aux ordinateurs portables. Sur les 1,067 milliard d'utilisateurs d'Internet en Chine recensés en décembre 2022, 1,065 milliard s'y connectent principalement via des appareils mobiles, selon le Centre d'information du réseau Internet de Chine.

La CAC définit cinq catégories d'enfants « non adultes ». Les enfants de moins de huit ans ne peuvent pas passer plus de 40 minutes par jour sur leurs appareils numériques. Cette durée passe à une heure pour les enfants âgés de 8 à 16 ans, et à deux heures pour les enfants âgés de 16 à 18 ans. L'utilisation d'un appareil numérique sera interdite entre 22 heures et 6 heures pour l'ensemble des mineurs. Les fournisseurs d'outils et de contenus numériques doivent développer un « mode mineur » faciles à utiliser et automatiques limitant les fonctionnalités des outils et applications et facilitant le contrôle par les parents.

Le contrôle des contenus numériques disponibles aux mineurs est également accru. Les mineurs pourront toujours accéder librement à des contenus de divertissement et d'information tant mais ils doivent consulter en priorité des contenus qui « promeuvent les valeurs fondamentales du socialisme et la culture socialiste avancée, la culture révolutionnaire et l'excellente culture traditionnelle chinoise ». Les contenus susceptibles de mettre en péril la santé physique ou mentale des enfants sont interdits ; cela fait suite à de récents suicides de mineurs victimes de pratiques d'harcèlement en ligne ayant suscité l'attention en Chine.

La CAC n'a nommé aucun acteur numérique en particulier, mais a précisé que les plateformes seront responsables de la conception et des caractéristiques techniques de ce nouveau « mode mineur », déjà mise en place par certaines d'entre elles, ainsi que du contenu proposé aux mineurs. Les algorithmes de recommandation ne pourront également plus promouvoir des contenus susceptibles de favoriser des phénomènes de dépendance. Les algorithmes de recommandation et la publicité ciblée sont essentiels à la monétisation des produits de nombreuses entreprises technologiques.

La publication de ces mesures a influencé à la baisse les valeurs boursières des principales plateformes numériques chinoises. Selon Bloomberg, la valeur de Kuaishou Technology, un service de vidéos courtes, a baissé d'environ 4 % à Hong Kong tandis que l'application de médias sociaux Weibo Corp. a perdu plus de 5 % de sa valeur. Tencent, principal éditeur de jeux vidéo mondial, a chuté de plus de 3 %.

Economie numérique : la CAC propose la mise en place d'audits annuels de cybersécurité pour les fournisseurs de services numériques

L'administration chinoise du cyberespace (CAC) a présenté ce jeudi un projet de de régulation visant à renforcer le contrôle des données numériques, en particulier celles susceptibles de circuler à l'étranger.

Les nouvelles règles prévoient que les fournisseurs de services numériques détenant des données sur plus d'un million de personnes et impliqués dans des échanges transfrontaliers de données numériques devront se soumettre à au moins un audit de conformité par an mené par une agence désignée par la CAC. En outre, l'agence

de conformité désignée devra évaluer les services connexes qui détiennent des données de plus de 100 000 utilisateurs ou des données sensibles de plus de 10 000 utilisateurs. Enfin, les fournisseurs de services détenant des données de moins d'un million d'utilisateurs devront également faire l'objet d'un contrôle de conformité des informations personnelles au moins une fois tous les deux ans.

En 2022, la CAC a exigé que les sociétés de plateforme détenant des données sur plus d'un million d'utilisateurs se soumettent à un examen de sécurité avant d'introduire leurs actions à l'étranger. (*voir les brèves du SER de Pékin de la semaine du 3 janvier 2022*).

Drones : la Chine impose des contrôles d'exportations sur certaines catégories de drones et technologies associées

Le 31 juillet, le Ministère du Commerce (MFOCOM), l'Administration des douanes (GAC), la Commission pour les sciences et technologies de l'industrie nationale (SASTIND, sous la tutelle du MIIT) et le département « développement Equipement » de la Commission Militaire Centrale ont annoncé la mise en place de contrôles exports « temporaires » sur « certains véhicules aériens non pilotés (UAV) ». A l'issue de l'examen de la demande, le MOFCOM délivre une licence « double-usage » d'exportation pour ces drones et les biens dérivés visés.

Les drones visés correspondent à ceux possédant un taux de vol supérieur à 30min, dont le poids à vide est supérieur à 4kg et/ou dont le poids de vol est supérieur à 7kg. D'autres critères sont également pris en compte (puissance radioélectrique, capacité de larguer des charges en vol, capacité de télémétrie laser…). Des mesures similaires ont également été appliquées pour certaines technologies particulières telles que les moteurs destinés aux drones civils d'une puissance supérieure à 16kw pour certaines catégories de drones, les matériels embarqués d'imagerie infrarouge (entre 780 et 3000 nm), les radars embarqués à synthèse d'ouverture, les lasers de ciblage dotés d'une puissance inférieure ou égale à 80mj, les systèmes embarqués de communication radio d'une portée égale ou supérieure à 50 km, ou encore les systèmes de brouillage anti-drones.

Le conflit russo-ukrainien a mis en avant les différents potentiels d'utilisation des drones sur le champ de bataille. Initialement, les usages militaires des drones relèvent des missions de collecte de renseignement moyenne et longe distance ainsi qu'à des fins d'exercice en simulant une menace à détruire (domaine naval et aérien). Les machines développées à ces fins ne sont pas portables individuellement et leurs dimensions les rapprochent plutôt d'un petit avion civil.

L'usage détourné de drones civils ou d'équipements associés produits en Chine constitue un risque d'image pour les fournisseurs chinois alors que le marché du drone civil explose et que les fournisseurs chinois sont bien placés sur ce segment (la marque chinoise DJI possède 70 % des parts du marché mondial du drone récréatif). L'origine chinoise des drones et composants utilisés sur le conflit ukrainien est de plus en plus documentée (Nikkei Asia documente les échanges entre la Russie et la Chine d'équipements de brouillage du signal radio des drones). Le modèle Mavic 3 de DJI est utilisé tant par la Russie que l'Ukraine pour des missions de bombardement. En avril 2022, DJI a annoncé se retire des marchés russes et ukrainiens et déplorer l'usage de ses produits par les deux belligérants. Les produits DJI seraient toutefois toujours disponibles dans ces deux pays, de même que ceux d'autres fabricants chinois de drones via des canaux d'importation parallèles.

Retour au sommaire (ici)

Développement durable, énergie et transports

Climat : Des inondations intenses font au moins 20 morts dans le nord de la Chine

Des inondations intenses ont frappé le nord de la Chine (Pékin, Tianjin, Hebei, Heilongjiang), causées par la fin du typhon Doksuri qui a d'abord touché les Philippines, l'île de Taïwan, puis le Fujian. Ces inondations ont déjà fait 20 morts (dont 11 à Pékin), 1 million d'évacués (850 000 dans le Hebei et 127 000 à Pékin), des destructions d'infrastructures, des coupures d'électricité et d'eau dans des dizaines de milliers de foyers. En 40 heures est tombée à Pékin une pluie équivalente à tout un mois de juillet moyen, juillet étant habituellement le mois le plus touché par les précipitations (pluies torrentielles en juillet 2021 à Pékin, en 2016 dans le Hebei, en 2022 dans le Henan).

La moyenne nationale des précipitations lors de la saison des pluies cette année est de 10 % plus faible qu'habituellement, mais les phénomènes extrêmes et localisés sont plus fréquents, exacerbés par le changement climatique (voir brèves du SER de Pékin, semaine du 17 juillet 2023 et du 19 juin 2023). Le gouvernement central a alloué 110 M RMB (14 M EUR) pour les opérations de sauvetage dans le nord de la Chine. L'alerte rouge aux inondations a été levée mercredi 2 août alors qu'un autre typhon, Khanun, venant du Japon, pourrait toucher le sud de la Chine la semaine prochaine. Les autorités chinoises ont annoncé que le mois d'août pourrait voir d'autres épisodes de précipitations extrêmes en Chine, ainsi que des conséquences secondaires de cet épisode d'inondations (fragilisation d'infrastructures, glissements de terrain, etc).

Climat : Résultats décevants au G20, qui ne parvient pas à agréer un texte mentionnant la réduction des combustibles fossiles

Le dernier groupe de travail et le segment ministériel du G20 environnement-climat, qui ont eu lieu à Chennai (Inde) du 26 au 28 juillet 2023, ont abouti à un **texte conjoint décevant sur le climat**. La Chine et l'Arabie saoudite se sont montrées particulièrement bloquantes, menant à l'absence de mention de la réduction des combustibles fossiles (alors que la sortie progressive des combustibles fossiles a été agréée en G7), du triplement des capacités renouvelables d'ici 2030, du doublement des cibles d'efficacité énergétique, de l'alignement des flux financiers sur les objectifs de l'Accord de Paris. Ces objectifs plus ambitieux ont été rappelés dans un texte à part, non agréé par toutes les Parties au G20. Pour rappel, la Chine et l'Inde avaient déjà bloqué l'objectif d'une élimination progressive (*phase out*) des combustibles fossiles, en faveur d'une réduction (*phase down*), lors de la COP26 à Glasgow.

Le ministre français de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, a critiqué dans une interview donnée à France Inter le « *blocage [mené] par certains pays qui refusent de parler ouvertement de charbon, de la fin de l'énergie fossile ou de pic d'émissions [de gaz à effet de serre] ou qui s'abritent derrière des arguments de mauvaise foi ou derrière des prétextes pour diluer, retarder ou ajouter une virgule* », pointant explicitement l'Inde, la Russie et la Chine. Suite à ces accusations, également portées par d'autres pays occidentaux, les autorités chinoises ont nié avoir bloqué les négociations.

Le texte du G20 portant sur les autres enjeux environnementaux comporte en revanche des engagements positifs en matière de protection des forêts, de biodiversité et de pollutions plastiques.

Environnement : L'AIFM repousse à 2025 l'adoption de régulations permettant d'encadrer les activités minières dans les fonds marins

Le 28 juillet s'est close la 28ème session de l'assemblée et du conseil de l'Autorité Internationale des Fonds Marins (AIFM ou *International Seabed Authority, ISA*) à Kingston, Jamaïque. L'enjeu principal de ces négociations était l'adoption de régulations attendues depuis 2 ans pour **encadrer l'exploitation minière des fonds marins** (le Code Minier). **Deux blocs s'affrontent** sur cette question : 21 pays, dont la France qui a adopté un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins début 2023, réclament une **approche de précaution** au vu du manque de connaissances scientifiques sur les impacts potentiels pour les écosystèmes ; tandis que les pays en faveur de l'exploitation, dont la Chine, l'Inde et la Russie, prônent la nécessité de ces minerais pour la transition énergétique et souhaitent accélérer l'adoption du Code Minier qui leur permettrait de débuter ces activités.

Malgré l'échec pour finaliser ces régulations, l'AIFM a tout de même réitéré **l'obligation d'attendre l'adoption du Code Minier** (qui devrait avoir lieu lors de la 30ème session en 2025) avant de procéder à tout projet d'exploitation. Par ailleurs, la France, représentée pour l'occasion par le secrétaire d'Etat à la Mer Hervé Berville et le Chili, le Costa Rica, les Palaos et le Vanuatu, ont porté une proposition sur la conservation du milieu marin, qui a finalement été repoussée à la 29ème session. En outre, la Fondation chinoise pour la conservation de la biodiversité et le développement vert a obtenu le statut d'observateur auprès de l'AIFM.
Source : AIFM, IISD, IISD

Energie fossile : les approbations de nouvelles centrales à charbon toujours en accélération ; l'extraction et les stocks de charbon au plus haut

Greenpeace a publié le 3 août un rapport qui recense les projets de centrales à charbon approuvés au premier semestre 2023 en Chine. 50,4 GW de nouvelles capacités ont été approuvés, atteignant déjà 55,6 % des installations approuvées en 2022 (90,7 GW) et dépassant de loin le total des approbations pour l'année 2021 (18,5 GW). La majeure partie des nouvelles centrales planifiées se situent dans les provinces économiquement dynamiques : Hebei (7,7 GW), Jiangsu (7,3 GW), Shandong (6,7 GW), Guangdong (6 GW) et Hubei (5,4 GW).

Les dernières données publiées par l'Association chinoise de l'industrie du charbon montrent en parallèle que la capacité de production de charbon a continué à augmenter au cours du premier semestre (voir Brèves du SER de Pékin, semaine du 17 juillet). À la fin du mois de juin, les entreprises charbonnières dans l'ensemble du pays comptaient un stock de 69 Mt de charbon, soit une hausse de 11,4 % en glissement annuel. Les réserves de charbon dans les centrales thermiques ont atteint le niveau le plus élevé de l'histoire, soit environ 200 Mt et équivalent d'une disponibilité d'utilisation de 30 jours.

Enfin, un rapport du Centre for Research on Energy and Clean Air (CREA), think tank basé à Helsinki, a souligné que malgré les surcapacités, la faible rentabilité et les engagements climatiques de la Chine, l'industrie sidérurgique chinoise avait investi environ 100 Mds de dollars dans de nouvelles capacités de production de fer et d'acier à base de charbon depuis 2021.

Retour au sommaire (ici)

Actualités régionales

Shanghai : plan de soutien au commerce électronique transfrontalier

Shanghai a annoncé le 20 juillet un plan d'action pour soutenir le commerce électronique transfrontalier (2023-2025), composé de cinq piliers clés. Les cinq piliers sont les suivants : créer des marques nationales, encourager des modèles commerciaux innovants pour le commerce électronique transfrontalier, encourager les opérations d'entreposage à l'étranger, optimiser l'environnement commercial, renforcer les échanges industriels, en particulier les échanges internationaux.

Shanghai a été l'une des premières villes portuaires à mener des projets pilotes de commerce électronique transfrontalier. Le commerce électronique transfrontalier s'est développé rapidement, passant de quelques dizaines de milliards de CNY à plusieurs centaines de milliards CNY en quelques années. Au premier semestre 2023, les importations et les exportations du commerce électronique transfrontalier se sont élevées à 142 Mds CNY, soit une augmentation de 84,0 % en glissement annuel.

Hong Kong et Macao

Hong Kong

Consommation : les ventes au détail à Hong Kong ont enregistré une hausse de 19,6 % en g.a. pour atteindre 33,1 Mds HKD en juin

Les ventes au détail ont enregistré une hausse de 19,6 % en juin 2023 (g.a), stimulées par la reprise du tourisme et une forte demande des consommateurs. Selon les statistiques provisoires publiées par le *Département des statistiques et recensement*, les ventes au détail en juin ont atteint 33,1 Mds HKD (4,2 Mds USD), enregistrant ainsi une légère baisse en glissement mensuel par rapport aux 34,5 Mds HKD du mois de mai. Sur l'ensemble du premier semestre 2023, les ventes au détail ont connu une augmentation de 20,7 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette croissance en juin, après la hausse révisée de 18,5 % en mai, marque le septième mois consécutif de reprise des ventes au détail.

Croissance économique : la reprise économique de Hong Kong a perdu de son élan au deuxième trimestre

Au deuxième trimestre de 2023, la croissance économique de Hong Kong a enregistré un ralentissement, avec une hausse de seulement 1,5 % en g.a., témoignant d'une perte de dynamisme de la reprise, selon les chiffres préliminaires. Malgré des signes d'amélioration, notamment grâce à la reprise du tourisme et à une forte demande des consommateurs, les performances économiques du deuxième trimestre sont moins encourageantes que celles enregistrées au premier trimestre (+2,9 %). Cette situation est en partie attribuée à la faiblesse des exportations de marchandises, conséquence d'une demande mondiale incertaine. De plus, selon un économiste de Natixis, les investisseurs locaux font encore preuve de prudence, comme en témoignent les rares ventes de terrains au second trimestre. Le gouvernement publiera des données plus détaillées sur le PIB et une prévision actualisée pour l'année 2023 le 11 août.

Aviation : Cathay Pacific se rapproche d'un accord de location pour 18 Airbus A321neo

Cathay Pacific Airways Ltd. serait sur le point de finaliser un accord de location portant sur 18 avions Airbus A321neo afin de renforcer sa flotte. Les livraisons de ces avions seraient prévues entre la fin de l'année 2025 et 2027. Au lieu de passer directement une commande auprès d'Airbus, Cathay a opté pour la location auprès de sociétés de *leasing* qui disposent déjà de commandes en cours, permettant ainsi de les obtenir plus rapidement.

APEC : John LEE, Chef de l'Exécutif hongkongais, demeure *persona non grata* à l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation)

Les autorités américaines ont confirmé qu'elles n'envisagent pas d'inviter John LEE, Chef de l'exécutif, à se rendre à San Francisco lors du Sommet de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) en novembre prochain, en raison des sanctions américaines auxquelles il est confronté. Toutefois, selon les derniers articles du *South China Morning Post* et du *Washington Post*, la situation pourrait évoluer au cours des prochaines semaines.

Macao

Secteur du jeu : **les revenus des casinos ont augmenté de 4 083 % en juillet 2023 (g.a)**

Les revenus des casinos ont augmenté en juillet de 4 083 % en g.a. à 2,1 Md USD et de 9,6 % par rapport au mois de juin en raison de la saison estivale des voyages en Chine, la principale source de touristes à Macao. Les arrivées de visiteurs en juin sont revenues à 71% des niveaux d'avant la pandémie et le taux d'occupation des hôtels a atteint 89% début juillet, un niveau qui devrait être maintenu pendant la saison des vacances, selon Maria Helena de Senna Fernandes, responsable du bureau du tourisme. Au cours des sept premiers mois de l'année 2023, les revenus des casinos ont augmenté de 263 % en g.a mais restent inférieurs de 32 % à leur niveau atteint au cours de la même période en 2019.

Retour au sommaire (ici)

Taïwan

Accords bilatéraux : des avancées avec les USA et le Royaume-Uni

A la suite de l'adoption le 18 juillet dernier par le Sénat américain de la loi de mise en œuvre du premier accord de *l'Initiative Etats-Unis - Taiwan sur le commerce du XXIe siècle*, le parlement taiwanais vient de procéder à son tour à l'adoption du texte. Le gouvernement taiwanais entre désormais dans la seconde phase des négociations dédiées notamment aux questions environnementales, agricoles et au droit du travail. Le ministre sans portefeuille, et négociateur en Chef pour le commerce John Deng s'est entretenu pour sa part le 26 juillet en visioconférence avec le Ministre britannique au commerce international, Nigel Huddleston, sur le lancement d'un partenariat commercial avancé (*Enhanced Trade Partnership, ETP*) qui devrait porter dans un premier temps sur les investissements, le commerce digital et les questions énergétiques et de neutralité carbone.

Semi-conducteurs : TSMC pourrait bénéficier du programme allemand de subventions

Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. (TSMC) pourrait recevoir jusqu'à 5 Mds EUR de subventions du gouvernement allemand s'il décidait d'aller de l'avant avec une usine de fabrication à Dresde, a rapporté Bloomberg lundi 24 juillet : une enveloppe de 20 Mds EUR au total est prévue pour stimuler la fabrication de puces, dont environ 75 % seraient destinés à Intel et TSMC. Les subventions, qui doivent être versées d'ici 2027, seront prélevées sur le Fonds pour le climat et la transformation (KTF). Le gouvernement allemand serait en phase finale de négociation avec TSMC, les 5 Mds EUR représentant environ la moitié du coût total du projet. A Taiwan, TSMC poursuit également ses investissements : le 28 juillet sur le parc technologique de Hsinchu à Baoshan, un nouveau centre R&D dédié aux semi-conducteurs de dernières générations, a été inauguré en présence du fondateur Morris CHANG. Cette nouvelle structure s'appuiera dès septembre prochain sur 7000 chercheurs. TSMC a investi 5,47 Mds USD dans la R&D en 2022 (+22,5 % par rapport à 2021), soit 7,2 % de son chiffre d'affaires. Dans le domaine de l'assemblage, TSMC vient également de sécuriser un nouveau site sur le parc scientifique de Tongluo à Miaoli pour y développer de nouvelles capacités, on parle d'un investissement de près de 3 Mds USD.

Energie : incident technique sur le Terminal méthanier de Taichung

La compagnie publique CPC a publié un communiqué de presse le 25 juillet, à la suite d'une panne survenue la semaine précédente au niveau du système instrumenté de sécurité (SIS) du terminal méthanier de Taichung. Des équipes de maintenance ont été déployées pour effectuer un examen des systèmes d'alimentation électrique. Cet incident a eu un impact sur la fourniture en gaz de la centrale électrique de Tatan, située à Taoyuan, conduisant à une baisse de la production électrique et contraignant Taipower à prendre des mesures d'urgence sur divers sites de production situés au Nord et au Centre de l'île. La Ministre de l'économie WANG Mei-hua a réagi en rappelant la dépendance du Nord à la fourniture en gaz depuis le Sud et le Centre de Taiwan, où sont situés les terminaux gaziers de CPC, et la nécessité de terminer au plus vite la construction du terminal N°3 (de Kuantang) prévue à ce stade pour juin 2025.

Retour au sommaire (ici)

Mongolie

Visite : *visite du premier-ministre Mongol aux Etats-Unis*

Le Premier ministre mongol, L. Oyun-Erdene, s'est rendu aux États-Unis pour discuter de la coopération dans l'exploitation des terres rares. Lors de sa visite à Washington, il a rencontré la vice-présidente Kamala Harris et a convenu de renforcer les liens économiques entre les deux pays. La Mongolie possède d'importantes réserves de terres rares et de cuivre, essentielles pour les applications de haute technologie et la transition vers des véhicules électriques pour lutter contre le changement climatique. Oyun-Erdene a souligné l'importance de préserver de bonnes relations avec la Chine, mais a également mis en garde contre une nouvelle guerre froide qui pourrait nuire à l'économie mondiale. Des discussions sont également en cours avec Elon Musk de Tesla pour explorer des opportunités d'investissement et de coopération dans les domaines des véhicules électriques et de l'espace.

Swap : *Renouvellement de l'accord de swap de devises entre la Banque de Mongolie et la Banque populaire de Chine*

La Banque de Mongolie et la Banque populaire de Chine ont récemment renouvelé leur accord de swap de devises, d'une valeur de 15 Mds RMB / 7250 Mds MNT, pour une période de trois ans, jusqu'en 2026. Cet accord vise à approfondir la coopération monétaire et financière entre les deux banques centrales, stimuler le commerce bilatéral pour favoriser le développement économique et maintenir la stabilité des marchés financiers. La prolongation de l'accord offre une flexibilité pour une éventuelle extension ultérieure, sous réserve d'un accord mutuel entre les parties.

Retour au sommaire (ici)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : **www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international**

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Responsable de la publication : Jean-Marc Fenet
Rédacteurs : Thomas Carré, Thibault Alix, Jingxia Yang, Hao Pan, Furui Ren, Antoine Moisson, Marie-Pia Lebrun, Louis Ouvry, François Lemal, Julien Boudet, Laureen Calcat, Haowei Hu, Cyril de Mesmay, Li Wei, Philippe Baudry, Emanuel Malz, Charlotte Lau, Alain Chouan, Odile Huang, Max Chang, Pascal Millard, Jingyu Wang, Maria Girard, Cao Hui, Ani Liu, Pierre Moussy, Cheng Chen, Pavlo Stergard, Julie Hervé
Revu par : Axel Demenet

Pour s'abonner : laureen.calcat@dgtresor.gouv.fr